

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

3ADK

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)

Au capital de 200 euros

Siège social : 2 rue Coysevox, Bureau 3 – 69001 Lyon

RCS Lyon n° 925 389 306

DÉCISION DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU [DATE]

L'an deux mille vingt-cinq, le [DATE], 15/07/2025

Madame Aicha BELAIDOUNI BOUTERFAS, associée unique de la société susnommée, a pris la décision suivante :

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'associée unique décide de modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet social, lequel sera désormais rédigé comme suit :

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

I. ACTIVITÉS NUMÉRIQUES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (*Activités principales*)

1. Intelligence Artificielle et Automatisation :

- La prestation de services dans les domaines de l'automatisation de processus, du développement d'outils numériques, de l'intelligence artificielle et des solutions no-code ou low-code ;
- L'audit, le diagnostic et l'accompagnement d'entreprises dans l'intégration et l'optimisation de solutions d'intelligence artificielle ;
- La conception, le développement et l'intégration de systèmes d'automatisation et de robotisation des processus métiers ;

2. Développement et Services Numériques :

- La création, le développement, la commercialisation et la maintenance de logiciels, d'applications web ou mobiles, de plateformes SaaS, CRM ou autres outils digitaux ;

- Le conseil, l'assistance et la formation aux entreprises et indépendants en matière de stratégie digitale, transformation numérique, marketing digital, gestion d'entreprise et optimisation de performance ;

3. Contenus et Formation Numérique :

- La conception, édition, vente et diffusion de contenus numériques, de formations en ligne, de supports pédagogiques, de tutoriels et d'outils digitaux ;
- L'activité d'agence de communication et de marketing, incluant la création de sites internet, le design graphique, la gestion des réseaux sociaux, la publicité en ligne, le référencement (SEO/SEA), l'emailing et le copywriting ;

II. ACTIVITÉS COMMERCIALES (*Activités complémentaires*)

4. Import-Export et Commerce de Gros :

- L'import et l'export de tous produits et marchandises non réglementés, notamment tous produits non réglementés et soins capillaires ;
- Le commerce de gros de divers produits et articles sans spécialisation particulière non réglementés ;

5. Commerce de Détail et Distribution :

- Le commerce de détail en ligne de tous produits non réglementés ;
- Le commerce de détail en magasin et sur marchés de tous produits non réglementés ;
- L'achat et la vente de produits alimentaires hors boissons alcoolisées ;

6. Intermédiation et Services Connexes :

- L'activité d'apporteur d'affaires, de courtage et d'intermédiation commerciale dans tous domaines non réglementés ;
- La représentation commerciale et la distribution de produits et services tiers ;
- L'achat-revente de produits et services en ligne non réglementés, en lien avec l'activité ;

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

7. Activités Connexes :

- La sous-traitance ou l'externalisation de tout ou partie des prestations ci-dessus ;
- L'exploitation de toute activité connexe, complémentaire ou similaire, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ;
- La participation à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social ;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement

POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés à Madame Aïcha BELAÏDOUNI BOUTERFAS pour effectuer les formalités nécessaires à cette modification, notamment auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Lyon.

Fait à Theizé, le [DATE] 15/07/2025

Signature :



Aïcha BELAÏDOUNI BOUTERFAS
Associée unique